

COMMENT S'EFFECTUE LE CHOIX  
DES TECHNIQUES ET  
DES SYSTÈMES DE PRODUCTION ?

CAS D'UNE RÉGION HERBAGÈRE DANS  
LES VOSGES (RÉGION DE RAMBERVILLERS)

**I** NVITEE PAR LES SERVICES DU DEVELOPPEMENT DU  
DEPARTEMENT DES VOSGES A REFLECHIR AVEC EUX SUR  
LEURS TACHES, NOTRE EQUIPE A ETUDIE EN DETAIL  
les conditions de la production agricole dans une région particulière(1).

Les résultats techniques et économiques sont très différents d'une exploitation à l'autre. Pourquoi ces différences ?

A cette étape de notre travail, nous cherchions la réponse au niveau de l'exploitation considérée isolément, même si on peut considérer que l'évolution de l'agriculture dépend de celle de l'ensemble de l'économie.

Nous avons donc étudié de façon approfondie une trentaine d'exploitations tirées au sort complétée par le choix, avec l'aide des techniciens agricoles de

---

(1) L'équipe, constituée de chercheurs et d'enseignants de l'I.N.R.A. - S.E.I. (Versailles) et Economie (Dijon) - et de l'E.N.S.S.A.A. de Dijon - Chaires d'Economie et de Productions Animales - a publié, outre des travaux plus sectoriels, un premier document global intitulé : « Diagnostic sur l'évolution de l'agriculture et de la société rurale des Vosges » I.N.R.A. - E.N.S.S.A.A. - Juin 1972, réf. S.E.I. B2.

la région, de quatre exploitations permettant de couvrir vers le haut la gamme des niveaux techniques présents dans la région.

En regard, nous avons analysé le dépouillement sommaire du recensement général de l'agriculture (RGA 1970) et utilisé aussi l'analyse des paysages. Les enseignements ainsi obtenus sont reportés dans une publication détaillée (2).

Nous avons ainsi mis en évidence que les choix des systèmes de production n'obéissent pas à une rationalité simple ; il est nécessaire de mieux définir le fonctionnement des exploitations et de saisir la dynamique des décisions des agriculteurs en rapport avec les possibilités de leurs exploitations. Cette conclusion peut s'articuler en trois parties que nous illustrerons successivement, par la suite, avant de dire quelles conséquences s'ensuivent pour le développement.

1. Trop souvent, la définition des systèmes de production n'est que l'addition de moyens de production et la simple juxtaposition de différentes activités. En réalité un système de production est un ensemble organisé dont l'analyse doit essayer de rendre compte en tant que tel.

Un système organisé comporte en effet des effets-retours variés dans leur délai et leur intensité ; les relations entre conduite du pâturage et production des herbages sont connues...

De ce fait, également, une contrainte qui interdit ou limite une amélioration en un domaine précis peut handicaper tout le système.

*Il nous semble donc nécessaire de chercher à identifier et évaluer les contraintes essentielles qui contrôlent la nature et l'efficacité de processus essentiels des systèmes de production.*

A l'appui de cette affirmation générale, nous examinerons plus en détail l'exploitation des surfaces fourragères.

2. La notion d'entrepreneur en agriculture est une fiction, commode peut-être, mais insuffisante et souvent trompeuse. Pour comprendre le fonctionnement et l'évolution des systèmes de production étudiés, il faut étudier conjointement la situation familiale de l'agriculteur : composition de la famille, relation entre les générations, statut de chacun dans l'exploitation :

---

(2) 'Conditions du choix des techniques de production et évolution des exploitations agricoles - Région de Rambervillers » - I.N.R.A. - E.N.S.S.A.A. - Décembre 1973, réf. S.E.I. B4.

- en effet, la famille fournit toute la main-d'œuvre, qui varie en âge, aptitudes, goûts ; il existe une continuelle adaptation réciproque du système de production et de la force de travail. Des anticipations interviennent nécessairement : pour comprendre les décisions, il faut donc substituer à un terme implicitement court un terme plus long et variable avec l'état et les perspectives démographiques de la famille ;
- d'autre part, l'évolution de l'agriculture de la région implique une intensification globale en terme de capital par ha de SAU — passage d'une économie céréalière et vivrière à une économie herbagère laitière — et, *a fortiori*, par actif.

On conçoit donc que pour un état donné de « structures » au sens habituel du terme, la propension à investir varie fortement avec les perspectives démographiques et les besoins de consommation (cas-type de l'avenir de la jeune génération, si elle existe).

*Ainsi, il apparaît que l'on peut proposer une vision cohérente de l'état actuel des systèmes de production par l'interaction des contraintes propres à l'exploitation — évoquées au point 1 — et celles propres à la famille.*

Nous pourrions le constater à propos de la constitution et du logement du troupeau bovin.

3. A travers la situation familiale de l'exploitant, on peut décrire un projet de la famille sur l'exploitation, ce que nous appelons une *stratégie*.

Les exploitations étudiées ont été classées en dix groupes, au moyen d'indicateurs simples : composition de la famille, travail hors de la SAU, surface disponible.

*Cette mise en relation dynamique des choix et des projets faits par l'agriculteur nous paraît indispensable pour proposer des interventions et des services qui soient adaptés, donc acceptés sinon sollicités et utiles.*

Sur quelques exemples, nous pourrions voir que les choix et les résultats techniques majeurs s'organisent ainsi de façon cohérente : reliés aux projets de l'agriculteur, ils permettent de préciser le devenir probable de l'exploitation et donc de mettre en évidence des problèmes spécifiques à telle ou telle évolution.

### **A. L'exploitation des surfaces fourragères : contraintes et propositions d'amélioration.**

L'exploitation des surfaces fourragères est conditionnée par une combinaison variable de contraintes qu'il faut identifier et structurer pour proposer des améliorations différenciées.

En moyenne, les exploitations étudiées produisent de l'herbe sur 28 des 34,5 ha de SAU dont elles disposent, et cette production provient à plus de 90 % de prairies permanentes (STH).

En fait, les disparités sont importantes : 5 à 60 ha de SAU, 60 à 100 % de STH dans la SAU, 0,5 à 1,7 UGB par ha de surface fourragère principale (SFP) (3).

Il n'y a pas d'explication simple des écarts de résultats observés. Le nombre de prés de fauche varie de 2 à 50, le nombre de « parcs » (prairies affectées à la pâture) de 1 à 16. Mis à part trois exploitations sur trente-quatre qui fauchent chaque année ou presque les parcelles pâturées par les vaches laitières, la distinction entre parcs et prés de fauche est rigoureuse.

L'incidence du parcellaire est souvent déterminante, car il est souvent difficile de constituer un parc en l'absence de remembrement (plus de deux communes sur trois, en 1970, ne sont pas remembrées) : dimension insuffisante des parcelles, forme allongée, manque d'eau pour l'abreuvement, servitudes d'accès ; en outre, l'excès d'eau ou la distance peut aussi interdire la pâture alors qu'ailleurs les plantations et, moins fréquemment, la pente interdisent la récolte mécanique. En conséquence :

- faute de parcs adaptés, les vaches doivent être déplacées : dans neuf cas, il y a pâturage successif de plusieurs parcelles, pratique qui n'est pas forcément voulue ou perçue comme une amélioration du pâturage libre (huit cas) ; fréquemment, le chargement est donc difficile à modifier d'où gêne à la régularité de l'alimentation des vaches laitières ou même limitation de leur effectif ;
- l'élevage de renouvellement est souvent pénalisé par contre coup : soit mal suivi, car confiné dans des parcs éloignés, surpâturés, où le parasitisme

(3) Cf. « Conditions du choix des techniques de production ». Ouvrage cité ci-dessus, pp. 21-34.

sévit, soit limité en effectif sinon absent : il en résulte un recours au commerce qui entraîne des risques sanitaires et interdit la sélection ;

- du fait de la spécialisation des surfaces, la fauche d'un éventuel excès d'herbe à pâturer est exclue ; sur des parcelles émiettées, dispersées, les repousses après la fauche sont difficiles à valoriser s'il faut tenir compte des servitudes de passage, négocier des échanges d'herbe sur pied, d'où pertes de temps, moindre intérêt pour la fertilisation, etc.

L'équipe de travail et l'équipement pour la fenaison sont aussi très variables : ainsi, en 1970, quatre agriculteurs sous-traitent leur fenaison, dix ont un équipement réduit au strict minimum alors que cinq agriculteurs sont très bien équipés et peuvent pratiquer l'ensilage.

A partir des contraintes principales, on peut toutefois construire une typologie des situations rencontrées et des voies d'amélioration.

Si on considère le mode de constitution des réserves hivernales, qui évidemment est une opération-clé, on constate que la quasi-totalité des agriculteurs pratiquent la fenaison au sol (le foin - « soleil »).

En général, ils ne peuvent pas choisir une date de récolte adaptée à la qualité du fourrage sur pied à cause des aléas climatiques : sols humides, pluies fréquentes en juin : la qualité du foin est donc souvent médiocre et, en tout cas, aléatoire. Il n'est pas question non plus de maîtriser une récolte abondante alors que les possibilités de l'herbe sont importantes comme l'ont montré nombre d'expérimentations (4). C'est dire toute l'urgence de promouvoir les techniques d'ensilage et, à défaut, de ventilation. Une difficulté essentielle tient à l'organisation de l'habitat dans les villages-rue lorrains.

Quant à la conduite du pâturage, il existe des progrès importants à faire pour beaucoup de parcs à vaches laitières et pour quasiment tous les parcs à élèves.

Mais l'utilisation volontaire du pâturage pour contrôler l'herbe sur la totalité ou une bonne partie au moins de la SFP permet des progrès qui paraissent très sous-estimés :

---

(4) Notre équipe est à l'origine d'une étude de B. Pradaud : « L'Expérimentation fourragère en Meurthe-et-Moselle et dans les Vosges. Bilan des travaux réalisés et de leur diffusion (1960-1972) » - I.N.R.A. (S.E.I.), E.N.S.S.A.A. 1973 - réf. S.E.I. B 3.

- grâce à une pâture rapide au début de la montaison des graminées, la fenaison peut se faire aux dates actuelles sans dégradation qualitative marquée et sans pénalisation sévère de la production si une fertilisation azotée est apportée en temps utile ;
- plutôt que de chercher des modèles rigides de cloisonnement des pâturages, un effort pour ajuster constamment le chargement instantané quelque soit le parcellaire permettrait de mieux valoriser l'herbe ;
- l'alternance fauche-pâture sur une même parcelle est une pratique utile pour contrôler la flore (meilleure répartition du fumier sur les prairies) et mieux valoriser la production.

Le manque de productivité généralement observé est ainsi largement dû à un défaut de souplesse dans l'utilisation des parcelles, du fait souvent du parcellaire et de la voirie ; mais toutes les exploitations bien structurées à cet égard n'utilisent pas leurs possibilités.

Comme l'indique le tableau 1, on doit envisager la combinaison des possibilités sur le plan des réserves hivernales et sur le plan du pâturage. L'intervention de contraintes sévères pour beaucoup d'agriculteurs détermine des *grands types de situations* : l'important, nous semble-t-il, est qu'ils appellent des propositions d'amélioration *spécifiques*.

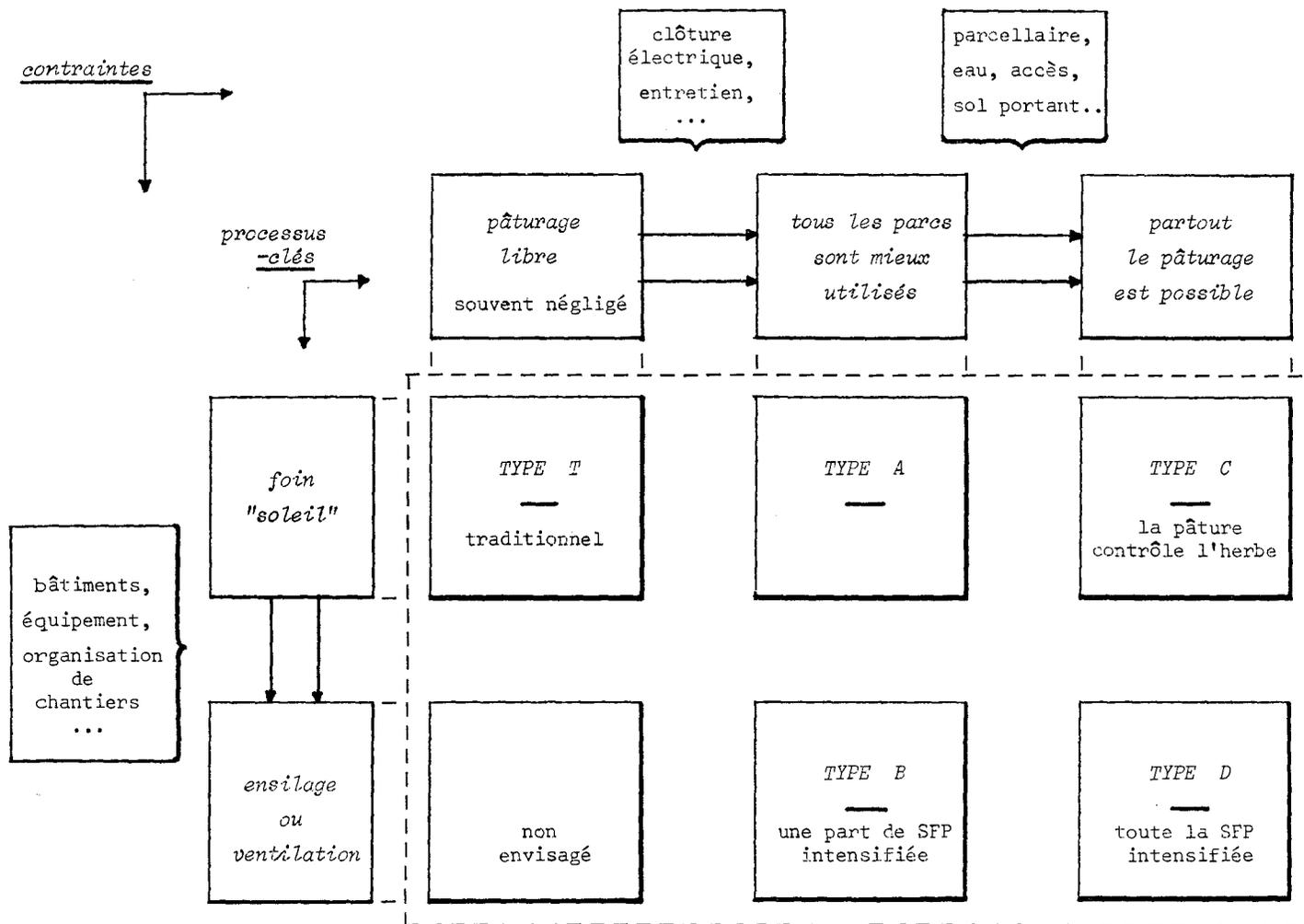
Ainsi, le type A dérive directement du système traditionnel (type T) du Plateau Lorrain basé sur la spécialisation des surfaces en pâture et en fauche. Si l'alimentation hivernale reste limitante à cause des foins de qualité hétérogène et de quantité limitée, des progrès importants sont à faire en matière de pâture(5).

Les types B et D sont ceux pour lesquels la Recherche et le Développement ont le plus travaillé : il s'agit de culture d'herbe (ou de maïs) intensive sur tout ou partie de la SFP.

Le type C est celui où la conduite du pâturage sert à contrôler l'herbe qui doit être récoltée et mise en réserve. Le gros « investissement » est à faire dans le domaine de l'organisation de la prévision pour utiliser au mieux la clôture électrique et l'engrais.

(5) Le S.E.I. met au point des formes d'utilisation de parcs à chargement constant et sans intervention de la fauche ; cf. résultats de Marcenat (*Fourrages*, n° 45, p. 49) et, à partir de 1974, de Mirecourt (Vosges). D'ores et déjà, des connaissances acquises en matière de pâturage tournant pourraient être beaucoup mieux diffusées, par exemple : les références locales dues au S.P.I.E.A.

**TABEAU 1**  
**EXPLOITATION DES SURFACES FOURRAGÈRES : TYPES ET ÉVOLUTION POSSIBLES**



Si on prend en compte les contraintes de divers ordres, on comprend mieux la non-adoption massive de certaines innovations. Il n'est pas évident que les services de recherche et de développement consacrent des moyens suffisants pour lever les contraintes principales et aussi pour proposer les améliorations qui entrent dans les possibilités spécifiques des exploitations.

#### **B. La constitution et le logement du troupeau bovin : rôle particulier de la situation familiale de l'agriculteur.**

C'est la production laitière qui constitue l'objectif général de production des agriculteurs. Outre les contraintes de l'exploitation, il faut considérer la situation familiale pour saisir les modalités et les possibilités d'évolution des systèmes et des techniques de production.

La céréaliculture tend à devenir marginale dans la région : l'inadaptation fréquente du parcellaire, les sols difficiles, la disparition des plantes industrielles font que le « cœur » n'y est plus : souvent l'état cultural des parcelles emblavées laisse à désirer. Par contre, la production laitière se développe, favorisée par les débouchés satisfaisants qu'offre une industrie laitière dans l'ensemble dynamique et bien équipée (6).

En regard, l'accroissement du cheptel et l'accentuation de sa spécialisation laitière sont lents mais réguliers.

En 1970, l'effectif moyen des troupeaux observés (non représentatifs de la région) est de 18 vaches laitières (VL) ; les deux-tiers comprennent entre 14 et 22 VL. L'importance des animaux d'élevage — renouvellement et viande — est variable ; en moyenne, ils représentent un tiers des UGB.

Les effectifs des troupeaux bovins paraissent donc en moyenne relativement modestes.

Dans l'ensemble, la première limite paraît liée à la SAU : l'effectif de VL passe de 4 à 14 - 18 unités quand la SAU passe de 5 à 20 - 25 ha. Les

60 (6) Cf. Marshall E. « La demande de lait » I.N.R.A. - (S.E.I.), E.N.S.S.A.A., 1972, réf. S.E.I. B1.

sept exploitations de notre échantillon qui ont 20 VL ou davantage (jusqu'à 40) utilisent toutes plus de 40 ha de SAU.

Dans la plupart des exploitations, 20 à 24 VL constituent un effectif plafond qui nous paraît déterminé d'abord par le travail, notamment de traite et de fenaison, que peuvent faire les agriculteurs avec les équipements (bâtiments, matériel et aussi parcellaire) dont ils disposent.

Ce sont d'abord leurs ressources de travail que les agriculteurs cherchent à valoriser, en produisant surtout du lait. Toutefois, *la constitution des troupeaux varie* (cf. tableau II). Ainsi, la spécialisation laitière est souvent accentuée (peu ou pas d'élevage du type LL) :

- s'il manque de l'herbe, faute notamment de disposer de parcs, ou du foin,
- s'il manque des places de stabulation, encore qu'il soit plus facile de loger provisoirement des animaux d'élevage.

La situation moyenne des élevages (type LE) est celle où les génisses élevées assurent assez largement le renouvellement des VL. Les autres veaux sont vendus à huit jours, plus rarement engraisés pour la boucherie.

Lorsque l'effectif-plafond de VL est atteint, quelle qu'en soit la raison (équipement ou temps de traite, places de stabulation pour les VL) et s'il y a des disponibilités fourragères, la part de l'élevage s'accroît :

- soit quelques mâles sont élevés en même temps qu'une partie importante des génisses ; il s'agit de productions en général traditionnelles : châtions, génisses grasses (type LEV) ;
- soit toutes les femelles, en principe, sont élevées ce qui permet une sélection ou un accroissement important du troupeau laitier (type LEE) ; cette solution se rencontre dans les élevages importants et de bon niveau : la vente de génisses amouillantes est intéressante.

Si l'effectif de VL est fortement limité en regard des ressources fourragères, du fait en général du travail (agriculteur âgé et/ou peu équipé), la production de viande peut se développer : mâles et femelles sont en principe tous élevés (type LVE). Au terme de cette évolution, il peut y avoir cession d'herbe contre du travail, de fenaison notamment (quasi-métayage), prise d'animaux en pension...).

**TABLEAU II**  
**CONSTITUTION DES TROUPEAUX BOVINS**

Situation moyenne, la plus courante	
Type LE	<div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div style="width: 45%;">                     Maximum de vaches et génisses de remplacement                 </div> <div style="width: 45%;">                     Compte tenu de :                     <ul style="list-style-type: none"> <li>— Places de stabulation,</li> <li>— travail de traite (possible ou accepté),</li> <li>— foin et herbe (parcs à VL) disponibles).</li> </ul> </div> </div>
Type LL	<div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div style="width: 45%;">                     Vaches seules ou avec quelques génisses                 </div> <div style="width: 45%;">                     Si on dispose de peu de bâtiments ou de fourrages (parcs) ou même de force de travail.                       Ou, parfois, si on manque de capitaux de départ pour constituer un troupeau.                 </div> </div>
Types LEv et LEe	<div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div style="width: 45%;">                     Vaches et élevage pour renouvellement et boucherie (génisses grasses, châtrens...)                       Pour accroissement du troupeau et (ou) vente pour élevage (toutes les génisses sont élevées)                 </div> <div style="width: 45%;">                     Si on dispose de peu de force de travail, ou de places de stabulation pour les vaches.                       Si, entre autres conditions, le niveau laitier du troupeau est bon.                 </div> </div>
Type LVE	<div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div style="width: 45%;">                     En plus des vaches, développement de la production de viande                 </div> <div style="width: 45%;">                     S'il faut limiter le travail (traite), alors que bâtiments, parcs et fourrages stockés permettent d'élever tous les veaux.                 </div> </div>

Aussi bien pour augmenter la productivité du travail (perdre moins de temps ou soigner plus d'animaux dans le même temps) que pour en réduire la pénibilité, les agriculteurs se heurtent à un facteur limitant ; la *capacité et l'aménagement des bâtiments* (affouragement, traite, enlèvement des déjections).

Nous avons essayé de caractériser les bâtiments : degré de surpeuplement des locaux pour les vaches laitières, qualité globale de l'aménagement (postes de traite, évacuation mécanique du fumier...), projets, fermes ou conditionnels, de construction ou d'aménagement.

Il apparaît ainsi que les places disponibles sont limitées (15 étables surpeuplées sur 34) et que leur état d'aménagement est en général sommaire ; toutefois les projets d'amélioration sont fréquents (19 sur 34) bien que d'ampleur limitée en général.

D'autre part, l'état des bâtiments et les projets d'aménagement correspondent étroitement à la situation familiale des exploitations. Ainsi :

- les célibataires utilisent à plein des bâtiments dont l'aménagement est médiocre ou moyen et leurs projets sont limités ;
- les jeunes ménages ont modernisé d'anciens locaux où ils sont souvent à l'étroit ou plus rarement ont réalisé des aménagements importants ; leurs autres besoins d'investissements font que pour le moment leurs projets sont limités ;
- dans les exploitations importantes où les parents disposent de l'aide d'enfants, la situation des bâtiments est très contrastée suivant le statut de la jeune génération : en présence d'enfants associés (ou devant l'être) à leurs parents, les exploitations ont soit des bâtiments vastes, récents et bien équipés, soit des bâtiments nombreux et surpeuplés qui vont être remplacés par d'importantes constructions nouvelles, les seules de l'échantillon ; si la reprise est douteuse ou exclue, on conserve des bâtiments moins vastes et moins bien aménagés ; il n'y a pas de surpeuplement ni de projets fermes, même de simple aménagement.

En résumé, la capacité et l'aménagement des bâtiments correspondent clairement aux objectifs de production des agriculteurs. Mais on ne peut pas pour autant raisonner la dimension, la composition et les performances des troupeaux sans considérer les possibilités fourragères évoquées ci-dessus ; ainsi :

- la production de viande à l'auge suppose que l'on peut maîtriser, au bon moment, des récoltes importantes ;
- les productions d'embouche, l'avancement de l'âge au premier vêlage impliquent une bonne conduite du pâturage ; les distances, les disponibilités en eau... s'y opposent fréquemment.

Il y a donc matière à des propositions d'action dans des domaines très divers et qui ne sont pas tous aussi étudiés que les taurillons nourris à l'ensilage de maïs...

Mais ces propositions n'intéressent pas également toutes les exploitations, même si elles sont comparables. Car pour prévoir l'évolution d'une exploi-

tation et proposer des services adaptés, c'est la situation d'ensemble de l'agriculteur qu'il faut comprendre.

### **C. L'évolution possible des exploitations et les aides souhaitables.**

Les choix que fait l'agriculteur dépendent de la perception qu'il a de ses objectifs et de sa situation, c'est-à-dire de l'ensemble des contraintes auxquelles il est soumis. La situation familiale nous est apparue comme déterminante dans la stratégie de l'agriculteur ; il faut donc la prendre en compte pour déterminer la nature des aides et des actions de développement souhaitables.

A titre d'exemple, on peut reprendre brièvement les groupes correspondant aux cas cités ci-dessus à propos des bâtiments.

1. Dans le cas des *célibataires*, installés sur une exploitation de petite taille (15 à 27 ha) et souvent très morcelée, la difficulté majeure est liée au fait qu'il s'agit d'un homme qui travaille en général seul ou presque : de ce fait, l'effectif de VL est limité ; le parcellaire gêne la conduite du pâturage et parfois interdit une activité d'élevage importante, activité qui permettrait de limiter les soins aux animaux au moment de la fenaison notamment. C'est pourtant une des rares voies de progression possibles.

A défaut d'un accroissement de SAU qui permette une extension à chargement constant de l'élevage ou, si possible, des cultures, il faut viser l'augmentation de la production individuelle des VL, actuellement moyenne sinon médiocre. Par ailleurs, ces exploitants peuvent être intéressés par des activités d'appoint soit par goût soit par suite d'un blocage durable dans l'évolution de leur exploitation (insécurité du foncier, gros aménagements impossibles...) : on peut imaginer des productions fermières, si le marché existe, ou des prestations de service (remplacement, entretien de résidences secondaires). Leur devenir est donc tributaire de possibilités extérieures aux exploitations (offre de travail hors de l'agriculture, organisation de marchés particuliers : services, produits fermiers).

Il faut surtout essayer d'éviter que dans 10 ou 20 ans, ces exploitations soient dans la situation bloquée d'exploitations tenues par des ménages âgés étudiées par ailleurs : des aides financières spécifiques sont nécessaires

pour réussir un décollage ; doivent y contribuer simultanément des actions de formation et des informations sur l'amélioration, par des techniques « douces », du mode d'exploitation traditionnel des surfaces en herbe, sur le rationnement, surtout hivernal, des VL et sur la conduite et l'alimentation des bovins destinés à l'élevage et à la boucherie.

2. A la différence des agriculteurs précédents, les *jeunes ménages* sont fréquemment connus des services de développement ; l'aide des épouses peut expliquer qu'ils puissent assister à des réunions, pratiquer le contrôle laitier ; ils ont souvent des emprunts à rembourser (achat de terre, amélioration de l'habitat). Leur troupeau est d'effectif moyen (15 à 17 VL), bien conduit. La progression est limitée par la capacité des bâtiments, par les disponibilités financières et peut-être aussi par les réserves fourragères hivernales, du fait de la main-d'œuvre et de l'équipement réduits.

Comme par ailleurs ces exploitations se sont agrandies récemment (ou cherchent à le faire), il apparaît que ces agriculteurs visent la sécurité du foncier, quitte à pratiquer une conduite plutôt extensive (0,7 à 0,8 UGB/ha SFP).

Il s'agit donc avant tout d'assurer cette progression car actuellement l'équilibre est assez précaire : aide à la réflexion concernant leurs décisions stratégiques, plan de développement... Les améliorations techniques prioritaires sont comparables à celles proposées pour le groupe précédent (techniques « douces »). Mais les possibilités sont plus larges, notamment pour l'élevage (génisses) et pour les cultures. A plus ou moins court terme, l'introduction de l'ensilage peut élargir les possibilités de choix pour la conduite et la constitution du troupeau laitier (effectifs, sélection, taurillons...) sous réserve de dégager le financement et de constituer les équipes pour les chantiers de récolte.

3. Des *ménages mûrs aidés par un ou deux enfants* ont constitué une exploitation assez importante (40 à 55 ha) et bien aménagée : parcellaire correct, bâtiments bien équipés au moins pour les effectifs actuels, faisons au point tant en ce qui concerne l'équipement que le travail. Un élevage bovin — 25 à 30 vaches laitières d'un bon niveau — et un élevage porcin notable constituent un bon départ pour *développer une entreprise permettant de faire vivre deux ménages*. Sous la réserve de la diminution prévisible de la force de travail (âge des parents), un éventail de possi-

bilités est ouvert, même sans augmentation notable de la SAU (possible financièrement, en général) :

- constitution d'un troupeau laitier de bonne dimension (40 VL) et de haut niveau ;
- si l'effectif de VL plafonne, développement d'ateliers complémentaires : taurillons à l'auge, génisses pour la vente, cultures commerciales...

Ces agriculteurs sont d'ores et déjà des « clients-types » du Développement du fait de leurs investissements importants (plans de développement, gestion...) et du fait de leurs productions de technicité reconnue (suivi technico-économique des ateliers hors-sol, contrôle laitier...). Ils sont demandeurs d'informations sur des nouveautés techniques (contrôles de fertilité, sanitaires, cultures nouvelles).

Parce qu'ils ne se heurtent pas à la plupart des contraintes décrites précédemment, ces agriculteurs sont des éléments dits « de pointe » disponibles, en contrepartie, pour des collectes de références...

4. Une situation bien différente est le fait d'*exploitations analogues aux précédentes en termes de « structure »* : surface comparable, famille comportant également deux générations d'âge identique. Seulement, le fils (22 - 25 ans) est indécis quant à son avenir sur l'exploitation du fait de son *statut d'aide familial insatisfaisant ou précaire*.

On peut observer un effectif stationnaire de VL, un niveau de production médiocre, un chargement faible sinon très faible (0,5 à 0,7 UGB/ha SFP); pas d'investissements envisagés pour moderniser le matériel de fenaison, ni pour aménager les bâtiments... Il n'y a pas d'atelier complémentaire et les exploitants de ce groupe nous ont semblé, pour diverses raisons, assez méfiants vis-à-vis du progrès technique.

En fait, pour investir en capitaux comme en technicité, il faut des bases de départ et des garanties de bonne fin ; la jeune génération n'est pas motivée si son statut ne lui garantit pas qu'elle tire plein profit de ces investissements ; mais, d'autre part, son aptitude à assumer ces responsabilités techniques, sinon financières, commande, au moins en partie, son avenir sur l'exploitation. Il n'y a donc pas de stratégie pour ces exploitations, leur évolution étant bloquée par l'incertitude de la situation familiale. Dans l'immédiat, c'est peut-être le conseil juridique qui est le besoin primordial :

- s'il y a reprise par le successeur, sa situation sera assez proche de celle des exploitants décrits ci-dessus (jeunes ménages) avec, cependant, un cheptel médiocre et une technicité vraisemblablement inférieure ;
- sinon, ce sera la situation, que nous avons rencontrée, de ménages âgés sur une exploitation importante. Comme la main-d'œuvre salariée est quasi inexistante, c'est le travail qui devient le facteur limitant essentiel, notamment pour la fenaison.

La stratégie d'évolution en découle : chercher un système et des méthodes de production limitant progressivement le volume et la pénibilité du travail sous la réserve du maintien d'un revenu *minimum* ; il s'agit avant tout d'*entretenir le patrimoine* (foncier et bâtiments). On peut proposer des productions animales économes de travail et d'investissements lourds : bœufs, génisses, ovins (formule de plein air intégral à étudier, etc.) ; il faudrait aussi étudier les formes d'échanges terre-travail que nous avons signalées ci-dessus pour améliorer les services qu'elles peuvent rendre.

### **Conséquences pour les actions de développement.**

Cette étude des systèmes de production de la région de Rambervillers nous conduit donc à redéfinir notre vision de la situation des agriculteurs et de leurs problèmes d'avenir. Des conséquences s'ensuivent pour définir et mener les actions de développement.

D'abord, il faut remettre en cause la notion de *technicité* si elle signifie un jugement global sur les aptitudes de l'agriculteur au vu de la pratique de telle ou telle technique ou d'un résultat dans tel ou tel domaine. « Expliquer » ainsi telle performance technique ou économique, c'est risquer de ne pas voir que l'agriculteur est peut-être dans de mauvaises conditions pour mettre en œuvre telle production, c'est négliger que la difficulté puisse se situer d'abord dans l'exploitation.

Autre notion courante à réviser : celle d'*innovation*. Elle est souvent perçue comme liée à des débours, voire des immobilisations importantes : semences et fertilisants, matériels coûteux, opérations sophistiquées, etc.). Or la situation de bon nombre d'agriculteurs ne s'y prête pas et, surtout, requiert l'adaptation de techniques « douces » et des innovations d'organisation du travail.

Quelles que soient ces innovations, spécifiques ou non d'un groupe d'agriculteurs, il faut examiner à quelles conditions les agriculteurs peuvent en tirer profit et aussi les apprendre et se former à leur mise en œuvre. C'est dire l'importance des actions de *formation* conçues d'abord comme une aide aux agriculteurs pour analyser rigoureusement les possibilités et les contraintes de leur exploitation en regard de leurs projets et de leurs besoins familiaux.

Dans cet ordre d'idées, il peut être utile de proposer aux agriculteurs une image que d'autres, — dans le cas présent, une équipe de recherches — se font de leur situation et de leur devenir. Si nous en jugeons par les prolongements de notre étude, une vision globale et dynamique de l'exploitation et de la famille de l'exploitant basée sur la notion de situation familiale paraît pertinente. Outil d'analyse, notre travail peut être un instrument d'action.

Nous pensons ainsi contribuer à une meilleure connaissance des problèmes des agriculteurs et à leur prise en charge par eux-mêmes d'abord, ce qui est l'objet même du développement agricole.

Certains problèmes, et non les moindres, sont hors de portée des services des agriculteurs et à leur prise en charge par eux-mêmes d'abord, ce qui est l'objet même du développement agricole.

Certains problèmes, et non des moindres, sont hors de portée des services actuels du Développement : offre d'emplois non agricoles, marché foncier, concurrence entre régions. En prendre conscience est essentiel et nous espérons y contribuer (7).

Notre vision de la situation des agriculteurs de la région de Rambervillers permet d'analyser des formes de concurrence possibles entre différents groupes d'agriculteurs. Notre réflexion devrait aussi aider à révéler le nécessaire consensus autour de tâches qui engagent la solidarité des agriculteurs.

Les incidences de certaines tâches (traite, récolte en chantiers) sur le rythme de vie, la limitation des nuisances de certaines productions appellent des solutions collectives ; l'évolution de l'affectation des bâtiments et des

---

(7) Ce faisant, nous prenons position quant au rôle de la recherche. C'est, de toute façon, inévitable mais, de plus, nous pensons nécessaire d'explicitier nos choix et de les soumettre à la critique la plus large : cf. l'exposé d'A. BRUN et al. : « Une équipe de recherches face aux problèmes du développement » ; *Economie Rurale*, n° 99-100, pp. 105-114.

terres pose aussi des problèmes importants et, de plus, souvent mal connus : aménagement parcellaire, assainissement à adapter aux utilisations actuelle et prévisibles des terres, etc. Si, d'une part, notre étude permet de mieux comprendre, en les révélant, certaines insuffisances dans les services du Développement, elle doit, d'autre part, contribuer à concevoir et mettre en œuvre des actions mieux différenciées et plus adaptées aux souhaits et aux besoins des agriculteurs dans leur ensemble.

Pierre-Louis OSTY,

*Service d'Expérimentation et d'Information  
(S.E.I.)*

*C.N.R.A. - 78 Versailles.*